

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 18 NOVEMBRE 2016

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 20
- de votants 25

L'an deux mil seize

Le dix-huit novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

OBJET

**SUBVENTION ASSOCIATION
ARPEGE – FETE DE LA MUSIQUE**

Etaient présents : COLLET Ch. MUSY F. COLLET C.
BAILLEUX A. MONTAY G. BAUDRIN P. SALADIN B. RAMEZ D.
PREVOT V. SPOTO S. MOREAU G. COLOMBEL L.
FAILLON J. NATHIEZ V. RIFF C. PREUVOT R. HAMADI A.
DUMOULIN H. GOBERT J. THUILLET MP.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 9/12/2016

Etaient excusés : MULON M. GARNERONE L. DOLEZ C.
DESROUSSEAU C. DE MULDER A.

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 10/11/2016

Procurations respectives à : COLLET C. BAUDRIN P. RAMEZ D.
COLLET Ch. PREUVOT R.

Etaient absents non excusés : DEBIONNE M..DELANNOY JM.

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le conseil municipal décide par 23 voix pour, une voix contre et une abstention d'accorder une subvention de 200 € à l'association ARPEGE dans le cadre de l'organisation de la fête de la musique 2016.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Maing, le 9/12/2016

La DGS

I. SERAFINI

